Football Tennis de Table Loisirs Détente



# FOYER ESPERANCE TRELAZE

E-mail: fetrelaze@hotmail.fr

# ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE de L'ASSOCIATION « FOYER ESPERANCE de TRELAZE » du Vendredi 30 Novembre 2018 à 20 heures.

Le Vendredi 30 Novembre 2018 à 20 heures, les membres du club, âgés de 16ans et plus, à jour de leur cotisation, dûment convoqués, se sont réunis dans la grande salle des locaux associatifs du Stade Bioteau, pour y tenir en commun, l'assemblée générale plénière de l'association « FOYER ESPERANCE de TRELAZE ».

#### Procès-verbal

# 1/ MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT GENERAL.

Jean-Louis DOLBOIS, Président Général, a constaté le faible nombre de présents par rapport aux 600 adhérents de l'association auxquels pouvaient s'ajouter des parents. Il faudrait pourtant que des jeunes acceptent de prendre des postes de responsabilités. L'année prochaine, l'assemblée sera envisagée à une date plus propice, peut-être fin septembre, et pourquoi pas un samedi midi, suivie d'un pot de l'amitié. Le bureau va y réfléchir.

Le Président Général termine son court exposé par une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés cette année.

# 2/ VIE DES SECTIONS.

## Tennis de table.

Pascal PROD'HOMME, Président depuis 12 ans, a fait part de son souci de faire reconnaître le tennis de table comme un véritable sport à Trélazé, avec des locaux adaptés à cette pratique. Les soucis actuels de chauffage jamais résolus à la salle du Petit Bois rendent encore plus attendue la construction de la salle spécialisée pour les sports de raquette.

Au niveau sportif les résultats sont excellents. L'équipe première se maintient en Pré Régionale et l'on enregistre plusieurs premières places en championnat. L'équipe 2 jeunes est championne départementale en D1. A noter aussi les bons résultats en individuels notamment chez les jeunes. Les objectifs sportifs de la saison ont été atteints et l'équipe loisirs est remerciée pour avoir renforcé les autres formations dans leurs championnats départementaux.

La nouvelle saison se présente avec une baisse des licenciés au nombre de 40 à la suite de blessures et de non renouvellements de licences. Mais au plan sportif des recrutements de qualité et l'éclosion de très bons jeunes doivent apporter une progression d'ensemble.

Les manifestations habituelles sont reconduites : le tournoi des familles le 5 Décembre, la soirée raclette le 13 Décembre et le loto à la salle Aragon, le 9 Février.

### Loisirs-Détente.

Joël LEBLOIS, Président, a indiqué que la section vit bien avec des activités qui restent les mêmes. Deux sorties ont été réalisées la saison passée : l'une à La Chaume avec rencontre de pétanque et l'autre pour le tourisme à La Ferté Bernard. Le repas de Noël est fixé au 15 décembre ce qui implique de faire les réceptions d'équipes de football dans la salle au-dessus des vestiaires. Il note un bon climat de partage avec le football. Pour la saison en cours, l'effectif reste stable avec 90 adhérents, 5 nouvelles adhésions compensant les départs. Le bureau a été reconduit.

#### Vétérans.

Michel SABBA, Président, a fait le tour d'horizon de la saison passée marquée par l'excellent comportement de la première équipe terminant en tête de son groupe avec 55 points pour 18 victoires, 1 nul et 3 défaites. Ce fut moins brillant pour la seconde équipe reléguée en 4ème division. Il faut retenir le très bon état d'esprit tout au long de la saison même dans les moments difficiles.

Pour 2018-2019 la section se compose de 47 membres. Parmi les joueurs 4 arrivées sont enregistrées pour 8 départs ou arrêts. L'ambition est modeste et vise le maintien pour l'équipe première et éviter les forfaits pour la seconde qui compte un effectif très serré déjà amputé de plusieurs joueurs blessés ou indisponibles.

Le tournoi de foot, le concours de pétanque et de boule de fort ont connu un réel succès. Toutefois une réflexion se fait sur le tournoi de football. : le maintenir ou le remplacer par une activité moins lourde à préparer. Le bureau a été confirmé dans sa composition précédente.

## Football.

Stéphane COLLET qui assure la responsabilité générale des équipes à 11 et Julien LETHEUIL celle du football d'animation, étant absents et excusés, c'est Bernard LE SCIELLOUR qui a fait le compte rendu des rapports présentés par les intéressés à l'assemblée générale de la section. La saison passée a été assez catastrophique pour les seniors avec 3 descentes. Par la réforme de la Ligue, il n'y avait qu'une descente de DRS. Après un parcours sans relief et malgré un apport des jeunes U 19 après la trêve, la dernière place n'a pas pu être évitée. Pour la seconde

terminant la plus mauvaise classée 7<sup>ème</sup> de son groupe, la relégation en 2<sup>ème</sup> division a été inattendue. La 3<sup>ème</sup> a connu la relégation terminant en queue de peloton. Par un heureux hasard, la 1<sup>ère</sup> a été repêchée à la suite des problèmes du Poiré, rétrogradé d'office et a retrouvé la R 2. Par contre chez les jeunes, il y a eu des motifs de satisfaction. Bon parcours en coupes Gambardella et de l'Anjou pour les U 19. Niveau honorable des U17, permettant d'avoir une équipe cette saison en U 18 régionale. Championnat difficile pour les U 15 mais fierté de voir Lenny PAYRAUDEAU parti au SCO retenu pour la détection du groupe France des 17 ans et sélectionné. Les U 13 se sont qualifiés pour les finales départementales et les U 11 ont montré de la qualité.

L'école de football, bien encadrée a connu un succès grandissant et les équipes féminines ont commencé à se confronter à la compétition bien drivées par Kamel NABATI et Rémi GASTINEAU ;

La saison en cours s'annonce sous de meilleurs auspices. Le projet sportif vise le maintien pour les seniors 1, la montée pour la seconde et un bon classement pour la troisième. Chez les jeunes, le but est de conserver un maximum d'équipes dans l'élite régionale et de bons classements en départementale. L'école de football ne cesse de grandir dépassant les 160 enfants et les féminines doivent s'aguerrir pour progresser et se développer.

En marge de ce projet, le club s'inscrit dans le projet éducatif fédéral et vise un label dès cette saison, avec un cahier des charges impressionnant qui requiert un niveau de diplôme élevé pour les éducateurs. Il s'ensuit un gros effort de formation car les recrutements extérieurs sont financièrement impossibles. Mais c'est une charge de travail importante et une dépense nécessaire mais indispensable.

# 3/ RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE.

Depuis l'assemblée générale de l'an dernier Bernard LE SCIELLOUR retrace les décisions prises lors des comités-directeurs des 13 mars et 1<sup>er</sup> Juin.

Le premier concernait l'annulation du contrat passé avec « APL expertise comptable » concernant la tenue de la comptabilité, à la suite du désistement d'une candidate possible, au poste de trésorière de la section football, qui s'est rétractée devant l'ampleur de la tâche. La Société COGEDIS, qui a pris la succession de la SARLACE a accepté de reprendre toutes les écritures à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2017, avec un contrat démarrant le 1<sup>er</sup> Janvier 2018, moyennant un coût de 1.500 € hors taxes, payable en 4 fractions.

Le second avait trait à la réorganisation des tous les comptes bancaires ouverts au nom du Foyer Espérance pour le motif que seule l'association a la reconnaissance juridique de la banque, les sections ne pouvant intervenir que par procuration pour accéder à leur propre compte. De plus la règlementation pour le Livret A interdit la multi-détention y compris pour les personnes morales. En plus du Président général et du Trésorier général qui disposent légalement du droit de signature pour tous les comptes, des procurations ont été accordées aux

présidents et trésoriers du football, de la section loisirs-détente et des vétérans, pour ce qui concerne le Crédit Mutuel. La situation du Tennis de Table est conservée en l'état.

Pour ce qui est du personnel rattaché à l'association, fin Juillet 2017, Joris NOURY à l'issue de trois années d'emploi d'avenir a quitté sa fonction. Depuis, l'association a recruté deux contrats civiques Kylian PAYRAUDEAU et Dylan LIVENAIS qui se sont achevés les 30 avril et 30 Juin 2018. Trois autres recrutements ont depuis été mis en place : ils concernent Benoît COUSSEAU, Cyprien HAMEL et Léo ROUET qui se consacre aussi à l'animation du site, remarquablement alimenté et lance une opération « Album » qui doit avoir beaucoup de succès sur TRELAZE.

Diverses interventions des services ont été sollicitées auprès de la Mairie à plusieurs reprises sans beaucoup de résultats. Il y a quelque mois, une visite sur place de MM. STEINEBACH et BENOIT a permis de lister les urgences. Beaucoup de choses restent à faire, avec en premier lieu la réfection de la pelouse du terrain d'honneur devenue dangereuse. Des inondations récentes de la surface de jeu démontrent qu'il sera difficile d'attendre 2020 pour intervenir.

Les élus ont appelé l'attention du club sur la nécessité de veiller à être économes dans l'utilisation de l'eau, de l'éclairage et du chauffage. Une délégation du bureau a rencontré la municipalité à ce sujet le 17 mars.

Le club avait souhaité rendre un hommage à Gérard LEBRIN. Après un accord de principe, des divergences de vues n'ont pas permis de donner suite au souhait d'attribuer son nom au terrain d'honneur.

Enfin, l'association prend part au forum des associations, au Jumelage avec Ketsch et Valongo, au téléthon et tente de répondre avec ses moyens aux diverses sollicitations extérieures qui lui sont proposées notamment par la ville.

## 4/ RAPPORT DU TRESORIER GENERAL ET APPROBATION DES BILANS ET COMPTES.

A partir de la comptabilité des trésoriers des diverses sections COGEDIS, Société d'assistance, conseils et expertise de Saumur, a mis en forme la comptabilité de l'exercice 2017-2018. Marcel NIEZWIEDZ, Trésorier Général, a présenté les bilans et comptes dont les produits et charges sont les suivants, en euros :

Tennis de Table :	Produits :	17.397,39	Charges :	16.892,58	Excédent :	504,81				
Loisirs-Détente :	Produits :	18.516,11	Charges :	17.216,86	Excédent :	1.299,25				
Vétérans :	Produits :	17.263,96	Charges :	17.141,15	Pertes :	- 122,81				
Football :	Produits :	133.206,54	Charges :	145.275,49	Pertes :	- 12.068,95				
Association (holding):	Produits :	2.520,00	Charges :	1.977,10	Excédent	542,90				
Résultat d'exercice consolidé							Pertes	- 9.8	844,86 €	

Cette année, la Ville a demandé de globaliser les demandes de subventions du Tennis de Table et du Football. Cette exigence complique la mise en place du dossier étant donné que chaque discipline a son autonomie propre en raison de son rattachement à une Fédération spécifique.

La section football qui enregistre un déficit global de 12.191,76 € (Football + Vétérans) sollicite une subvention de 35.000 € en raison de ses difficultés financières et le tennis de table de 3.000 €, soit une demande globale de 38.000 €.

Les budgets respectifs des deux sections pour la saison 2018-2019, se présentent comme suit, en équilibre :

- Football : Charges 158.200 € et Produits 158.200 €
- Tennis de Table : Charges 18.345 € et Produits 18.345 €

Le Comité-Directeur a d'autre part fixé pour chaque section la quote-part à verser à l'association pour les dépenses communes d'assurances, de gestion bancaire et de rémunération du Cabinet comptable. La part pour chaque membre est de 4,80 € ce qui donne la répartition suivante : Loisirs-Détente : 432 €, Tennis de Table : 192 € et Football : 2.160 €.

De son côté, la section football met en place un système TPE (Terminal de paiement électronique) avec le Crédit Mutuel, permettant les paiements par carte avec une liaison non filaire. Cette pratique devrait faciliter le paiement des cotisations en début de saison et éviter les transactions en espèces.

Cette même section, pour les bénévoles actifs qui assument des tâches effectives et régulières, institue une carte de membre au prix de 10 € l'année, afin de leur permettre de bénéficier des garanties de l'assurance du club.

## 5/ COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR – RENOUVELLEMENT DE 3 MEMBRES.

Au titre des membres de droit, le Comité Directeur du 13 mars 2018 avait pris acte du remplacement d'Alain MORINEAU, Secrétaire de la section Loisirs-Détente par Marie-Claire TESSIER, et de Marie-Françoise AOUSTIN, Trésorière de la section Football par Gaëtan COUSSEAJ.

En application des statuts généraux de l'association, les membres élus du Comité-Directeur sont renouvelés par tiers tous les deux ans. Ils sont rééligibles.

Les mandats de Nicolas BOISNEAU, Stéphane COLLET ET Guy DECOUST arrivent à échéance. Faute de nouvelles candidatures, ils sont reconduits pour 6 années supplémentaires.

# 6/ COMMISSAIRES AUX COMPTES - DESIGNATION.

L'article 13 des statuts généraux prévoit que l'assemblée générale désigne chaque année deux commissaires aux comptes chargés de vérifier la comptabilité de l'association. Marie-Françoise AOUSTIN et Jean MERCIER sollicités par le Bureau ont accepté cette mission. Ils sont donc désignés pour intervenir lors de l'assemblée générale 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Louis DOLBOIS a mis aux voix l'ensemble des délibérations, budgets, comptes et bilans qui ont été adoptés à l'unanimité.

LE PRESIDENT GENERAL,

Jean-Louis DOLBOIS

LE SECRETAIRE,

Bernard LE SCIELLOUR